

## Conditions Générales de Vente – Forfaits Privilèges

---

### Réservation – Paiement – Annulation

- Pour être effective, toute réservation doit faire l'objet d'un bon de commande dûment rempli, signé et daté.
- L'intégralité du montant de la réservation devra être versée à réception de facture.
- Au-delà du délai de 1 mois sans règlement (date de réception du bon), la commande est annulée et les places réservées en tribunes sont reproposées à la vente.
- La signature du bon de commande entraîne l'acceptation des conditions générales de vente.
- Toute demande d'annulation (même partielle) devra être formulée par écrit : e-mail à l'adresse [tvallee@smett.mc](mailto:tvallee@smett.mc) ou expédiée à : S.M.E.T.T. - *Le Puccini, 48 Boulevard d'Italie, BP 212, MC 98004 Monaco Cedex*
- Aucune pénalité ne sera retenue pour une demande formulée avant le 31 Décembre 2016, en conséquence le paiement effectué sera restitué dans son intégralité.
- A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 : Aucune annulation possible, l'intégralité des sommes versées sera conservée.

### Remboursement (intempéries)

- Conditions particulières de remboursement dans le seul cas de pluie : La restauration est assurée même en cas de pluie (pas de remboursement possible). Seuls les billets tournoi sont remboursés et à la condition suivante : Il doit y avoir eu moins d'une heure et demie de jeu sur le Court Central entre 11h00 et 20h00, le jour considéré. Les billets devront être retournés à la S.M.E.T.T. – *Le Puccini, 48 Boulevard d'Italie, BP 212, MC 98004 Monaco Cedex* dans les cinq jours suivant la fin du tournoi, le cachet de la poste faisant foi.